

Rentrée et reprise des activités des clubs

27 Aout 2020

FEDERATION DES ARTS ENERGETIQUES ET MARTIAUX CHINOIS

https://faemc.fr/

Les mesures préconisées dans cette fiche peuvent évoluer dans le temps et sont à adapter en fonction des contraintes locales.

Elles s'appliquent dans le respect des directives actuelles préconisées par le gouvernement et sont modulables en fonction des dispositions spécifiques locales précisées par les préfets, les collectivités locales, les gestionnaires de salles publiques ou privées) qui requièrent toute votre attention.

La FAEMC vous souhaite une bonne rentrée et vous recommande la plus grande vigilance pour protéger vos pratiquants

LA RENTREE DES ASSOCIATIONS ET DES CLUBS

REPRISE DES ACTIVITES:

Sauf instructions préfectorales et locales spécifiques

- ♦ Toutes les disciplines des arts énergétiques et martiaux chinois, encadrées par les clubs et enseignants de la FAEMC sont autorisées, en extérieur et intérieur, sans restriction de distanciation physique ni de nombre de pratiquants.
- ♦ L'ouverture des salles et l'accès aux vestiaires sont confirmés dans le respect strict des consignes sanitaires.
- ◆ En dehors des espaces de pratique, les règles de distanciation et les gestes barrières doivent être strictement respectés.

PRINCIPES A RESPECTER PAR LE CONTEXTE SANITAIRE :

- ◆ En extérieur comme en intérieur, le port du masque n'est pas obligatoire pour les pratiquants pendant l'activité.
- ◆ Le port du masque est obligatoire pour les encadrants, les responsables d'accueil et les spectateurs.
- ◆ Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des équipements sportifs en dehors de l'activité.
- ♦ Les gestes sanitaires doivent être strictement respectés : désinfection des mains, hygiène physique et tenues propres. Pas d'échange de matériel ni de tenue.
- ♦ Pour les exercices avec partenaire : lavage préalable des mains au savon ou au gel hydroalcoolique.
- ◆ Une distanciation d'un mètre reste conseillée autant que possible entre les pratiquants.
- ♦ Les encadrants s'assurent du respect des consignes sanitaires et tiennent à jour une liste des présents à chaque cours.